



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 octobre 2009

PRUS - CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LA VILLE DE NIORT ET ELECTRICITE
RESEAU DISTRIBUTION FRANCE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
05 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJault - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Nicole IZORE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

ORU

**PRUS - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE
NIORT ET ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La mise en œuvre opérationnelle du Projet de Renouvellement Urbain et Social impacte fortement les réseaux des différents concessionnaires présents sur le territoire.

Dans l'exercice du service public délégué dont il est concessionnaire, Electricité Réseau Distribution France est concerné par l'ensemble des opérations qui touchent à l'habitat ou à la restructuration de l'espace public.

Afin d'organiser la collaboration dans le cadre des opérations de renouvellement urbain et social, il vous est proposé une convention qui précise la forme de partenariat et les obligations de chacune des parties.

Sur le territoire concerné par le Projet de Rénovation Urbaine et Sociale, ERDF s'engage à :

- faciliter le traitement des demandes de la Ville de Niort,
- apporter des solutions techniques permettant l'adaptation du réseau aux projets et réaliser les travaux correspondants,
- contribuer aux actions d'accompagnement social et sociétal des projets par le soutien à l'emploi et à la formation ou l'accompagnement de projets et initiatives locales.

Pour les opérations concernées par le protocole, la Ville de Niort s'engage à :

- porter à la connaissance de ERDF les projets à réaliser,
- autoriser ERDF à valoriser le présent protocole pour les opérations auxquelles il sera associé,
- valoriser le partenariat ERDF, par l'organisation de points presse et la publication d'articles dans le magazine de la Ville à l'occasion d'opérations spécifiques.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention entre ERDF et la Ville de Niort ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents pouvant découler de la présente convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER